

# La «gonette», des petits sous contre la loi de l'argent roi

En circulation depuis 2015, la monnaie lyonnaise peut servir à rémunérer en partie les élus locaux volontaires. Alternative à l'euro, elle est acceptée dans les musées municipaux depuis samedi.

Par  
**MAÏTÉ DARNAULT**  
Correspondante à Lyon

Les billets bleus, verts, roses, violets ou orange sont plus petits que des euros, et certaines de leurs valeurs inhabituelles : 1, 2 et 49, en plus des 5, 10 et 20. Son taux de change ne varie pas : un euro égale une gonette. Lancée en novembre 2015, la monnaie de l'aire économique de Lyon – où, en parler local, les «gones» sont les enfants – va servir à rémunérer en partie les élus des majorités écologistes de la mairie et de la métropole lyonnaises, sur la base du volontariat. Depuis samedi, cette devise alternative, qui existe aussi en version numérique depuis 2020, est acceptée à l'entrée des cinq musées gérés par la ville et des archives départementales. A moyen terme, elle pourrait atterrir dans les caisses de l'auditorium, des bibliothèques, des piscines et des théâtres municipaux. En six ans, près de 345 000 gonettes ont été mises en circulation, avec une émission moyenne de 10 000 nouvelles unités par mois. Elles permettent de régler consommations et achats dans des épiceries, des cafés et des restaurants (plus d'un tiers des transactions concernent l'alimentaire et la restauration), des librairies, des magasins de vêtements ou de jouets... La gonette peut également être utilisée pour payer les tickets de lieux culturels, les consultations d'un médecin généraliste et de plusieurs ostéopathes, les services d'associations et les factures d'un fournisseur

d'électricité renouvelable. Sa zone de couverture englobe le Rhône et quelques points du nord de l'Isère et de l'ouest de l'Ain.

Depuis novembre, une poignée d'élus lyonnais touchent déjà un pourcentage réduit de leur indemnité en gonettes, versé sur un compte numérique spécifique. Ils devraient être une trentaine à partir de janvier. La condition : s'engager à percevoir sous cette forme au moins 50 euros par mois durant six mois. Valentin Lungenstrass, adjoint au maire de Lyon et conseiller métropolitain, fait partie des premiers testeurs : il a choisi de recevoir 100 euros en monnaie locale, soit 5% de son indemnité : «*J'avais déjà un compte en gonettes numériques et des habitudes établies, surtout pour des dépenses à l'épicerie bio, au café du coin, dans ma pizzeria préférée... L'appli est similaire à celle d'une banque, l'interface est assez simple*», explique-t-il.

## «CONSUMMATION VERTUEUSE»

Au sein des 380 structures qui l'acceptent, cette monnaie locale est de plus en plus employée en «B to B» (business to business), par exemple par des professionnels de la communication, du webdesign ou de la comptabilité. Si le volume des échanges n'a cessé de croître depuis sa création, le nombre d'utilisateurs – 1300 à ce jour – stagne «*par manque de notoriété*», constate Charlotte Bazire, chargée de communication à la Gonette, l'association à l'origine de l'initiative, qui compte cinq salariés et une vingtaine de bénévoles. Et de pointer tant une barrière «*psychologique quand on*



touche à l'argent » qu'une difficulté «*d'ordre pratique*» car, explique Charlotte Bazire, il faut que les gens décident d'adhérer à l'association (à prix libre, le tarif indicatif est de 20 euros par an) et acceptent de modifier leurs habitudes.

Le budget annuel de la Gonette tourne autour de 100 000 euros, en majorité financé par les adhésions des particuliers et des professionnels. La structure touche une subvention annuelle de la mairie de Lyon, qui s'élevait en 2021 à 100 000 euros. Impliquer les élus à titre personnel vise à «*montrer l'exemple et assurer une confiance*», explique Camille Augéy, adjointe au maire de Lyon à l'emploi, à l'économie durable et locale, à l'insertion, au commerce et à l'artisanat, qui juge «*extrêmement important de promouvoir une consommation vertueuse, locale et écoresponsable en fléchant les dépenses vers l'économie réelle*».

Puisqu'elle n'a aucune valeur en dehors de son périmètre d'utilisation, la gonette ne peut pas être épargnée et reste «*voquée à circuler*», dit Charlotte Bazire, rappelant «*qu'après trois à cinq transactions, un euro sort du territoire vers d'autres pays ou la sphère spéculative*». Pas de fuite des capitaux avec la gonette : ils sont confiés à des banques éthiques, le Crédit coopératif et la Nef, coopérative de finances solidaires basée à Vaulx-en-Velin. Depuis 2018, la Nef a mis en place un fonds de garantie. Pour un euro perçu sur un territoire via une monnaie locale, elle reverse deux euros à des projets de l'économie sociale et solidaire implantés dans la même zone.

Avec plus de 80 projets en cours, la France est la championne européenne de ces monnaies citoyennes, qui sont aussi des laboratoires de gouvernance. A la Gonette, les adhérents peuvent se prononcer sur les demandes d'adhésion des professionnels, soumis au respect d'une charte éthique : leur siège doit se trouver sur le territoire, une attention doit être portée aux conditions de travail des employés.

Ils peuvent, si besoin, être accompagnés au sein du réseau pour améliorer leur empreinte écologique et sociale. La candidature de salariés de la filière lyonnaise de Veolia a par exemple suscité un «*gros débat*». L'entreprise a finalement pu intégrer le réseau, mais sans être autorisée à faire de la reconversion en euros.

## LIMITE DE TAILLE

Car lorsqu'une monnaie locale devient difficile à écouler, faute de débouchés, elle peut être à nouveau changée en euros. C'est aujourd'hui le cas de 30% des gonettes mises en circulation. Ce taux devrait augmenter quand les collectivités adhérentes en percevront pour le règlement de leurs services. De fait, s'en servir pour indemniser à la marge leurs élus ne suffira pas à gommer une limite de taille : la loi n'autorise toujours pas les collectivités à disposer d'un compte en monnaie locale pour payer leurs dépenses. Une évolution pour laquelle milite le mouvement SOL, qui fédère en France les associations de monnaies locales, dont la Gonette. ◆





Les billets de gonette sont plus petits que ceux de l'euro. PHOTO E. SOUDAN. ABACA

## «Les monnaies locales font avancer la démocratie»

**L'économiste Jean-Michel Servet explique comment le succès des devises alternatives favorise un développement vertueux.**

Professeur honoraire à l'Institut des hautes études internationales et du développement à Genève, Jean-Michel Servet travaille depuis une vingtaine d'années sur les monnaies complémentaires alternatives et le microcrédit. Il a publié en 2012 *les Monnaies du lien* et son prochain livre sur la «monnaie comme commun», *Metadosis* paraîtra cette année. Pour Li-

bération, l'économiste, qui a participé au lancement du léman, la monnaie locale du bassin lémanique transfrontalier, revient sur le succès de ces initiatives qui contribuent au développement d'une économie locale vertueuse sur le plan social et écologique, et au renouvellement de la démocratie.

**Quel est l'intérêt des monnaies locales ?**

D'abord, elles permettent aux gens de s'emparer de la question monétaire, qui est réservée à des cénacles d'experts, sans aucun contrôle démocratique. Donc quand on me dit que ça ne sert à rien, je dis non, parce que c'est un moment de démocratie, où les gens réfléchissent à la monnaie, qui est à la fois très

concrète et quotidienne mais aussi très abstraite.

Les monnaies locales, par leur système de collèges de ce qu'on appelle des «parties prenantes» et la recherche entre elles de consensus, font avancer la démocratie. La gouvernance de l'association est collégiale – il y a le collège des utilisateurs, des commerçants, des collectivités territoriales, des banques et des fondateurs, pour garder l'esprit de départ. C'est une nouvelle forme de démocratie par rapport à la démocratie électorale telle qu'elle s'est construite, à savoir 50% des voix plus une. Certes, le système majoritaire est un progrès par rapport au système censitaire où ne votaient que les riches, mais on touche à ses limites, avec la majorité plus une voix qui peut imposer ce qu'elle veut sans dialoguer avec la minorité.

**Et sur le plan économique ?**

L'idée est de mettre en rapport des consommateurs de biens et de services et un certain nombre de prestataires qui acceptent cet instrument ; ils signent une charte les engageant à respecter un certain nombre de critères. A Genève, une armurerie avait demandé à adhérer au léman, mais les membres de l'association ont voté à la majorité contre son agrément, estimant que cette monnaie ne devait pas servir à acheter des biens létaux. Si tu vas dans un commerce qui est dans la liste des commerces agréés, tu sais que ce commerçant partage certaines valeurs, et ensuite une logique vertueuse se met en place du produire et consommer local, qui encourage les circuits courts.

A Lausanne, une association soutenant le commerce équitable importait des mangues du Cameroun qui arrivaient par avion. J'ai objecté qu'on devrait plutôt consommer des pommes du Valais, mais on m'a répondu qu'elles étaient conservées pendant des mois dans des frigos et que leur empreinte environnementale était donc plus forte que celle des mangues. Dans ces groupes, il y a une réflexion sur ce qu'on peut appeler une consommation sobre et responsable.

**Parmi les exemples de réussite, est souvent citée la monnaie banco palmas au Brésil...**

Effectivement, c'est sans doute la plus grande expérience au monde de ce type. Elle a été mise en place à la fin des années 90 par des militants de la théologie de la libération, dans un quartier déserté de Fortaleza, la capitale de l'Etat du Ceará, dans le nord-est du Brésil. Ses habitants avaient été chassés du centre-ville par des spéculateurs immobiliers. Grâce à cette monnaie, les gens se sont mis à consommer local, alors que jusque-là ils dépensaient leur argent à l'extérieur, dans les grandes surfaces, ce qui contribuait à l'appauvrissement du quartier. Cette expérience a montré que le problème était moins le manque de monnaie que son évaporation hors du système. Au bout d'un certain

temps, on a constaté que le volume de monnaie locale circulant diminuait. Mais la consommation de services et biens locaux augmentait. Ce qui était le but.

**Où se situe la France, avec sa tradition jacobine et centralisatrice, sur ce sujet ?**

La France est en pointe. L'économiste Jérôme Blanc, avec qui on avait travaillé sur les systèmes d'échange local, a mené (avec Marie Fare et Oriane Lafuente-Sampietro) une enquête sur les 82 «monnaies locales citoyennes» recensées en France. L'eusko au Pays basque est la première monnaie locale en Europe : elle fédère 1200 commerces sur la moitié du département. La carte des monnaies locales montre que leur zone d'extension est plus ou moins grande. Une zone restreinte pour la luciole en Ardèche et un vaste territoire pour le cairn grenoblois. Dans l'agglomération lyonnaise, l'adhésion des municipalités de Villeurbanne, puis de Lyon et du Grand Lyon à la gonette ne peuvent que donner confiance dans le système, en apportant leur reconnaissance et en développant son usage. Preuve de cet ancrage des monnaies locales, le sol-violette de Toulouse, qui a été soutenu au départ par une municipalité de gauche, n'a pas été remis en cause quand la droite, qui avait été



INTERVIEW

pourtant très critique à son lancement, est revenue au pouvoir. **Quel est l'intérêt des monnaies locales par rapport au bitcoin ?** Une monnaie locale est un anti-bitcoin qui est un instrument spéculatif au sens où on fait de l'argent avec de l'argent. Son rôle de moyen de paiement est insignifiant. La gonette, qui équivaut à l'euro, est stable, alors que le cours du bitcoin ne cesse de s'accroître avec des fluctuations de son cours qui sont considérables, sans compter son coût énergétique pour l'émettre. Le bitcoin, qui est devenu une monnaie de placement, n'est donc en rien une alternative ; il participe au contraire du mouvement de financiarisation généralisée qui conduit à une augmentation des inégalités entre patrimoines.

**Quel est l'avenir des monnaies locales ?**

On peut penser qu'on va revenir à une pluralité des instruments monétaires. L'unification des monnaies est relativement récente car les sociétés d'Ancien Régime connaissaient tout comme les colonies une pluralité locale de modes de paiement (y compris sous forme de prêt). Il est possible que se développent notamment dans des périodes de crise, comme cela a été le cas en Argentine, des monnaies fiscales, qui sont publiques. N'oublions pas non plus les monnaies numériques de Banques centrales qui vont être émises et qui pourraient complètement et très rapidement changer la donne de la création et de la circulation monétaire au cours des prochaines années.

**Recueilli par ÈVE SZEFTEL**

### Carnet

#### SOUVENIRS

Marie et Albert GUILMOTO ses enfants, tous ses proches et amis

ont la tristesse de vous faire part du dernier voyage de

#### Christian Guilimoto

le 29 décembre 2021, à l'âge de 69 ans, à Paris 5ème.

Les obsèques auront lieu en l'église d'Allineuc (Côtes d'Armor), où il résidait, le mardi 4 janvier 2022, à 14H00.

Sarah et Julien Delooz,

ses enfants, Benjamin et Aude, leurs conjoints, Romane, Gabin, Fanny et Elliott, ses petits enfants, Chantal, Vincent et Claire, ses sœurs et frère, toute sa famille et ses amis,

ont la douleur de vous faire part du décès de

#### Guy DELOOZ

survenu le lundi 27 décembre 2021, aux Grandes Ventes, à l'âge de 77 ans.

La bénédiction sera célébrée le mardi 4 janvier 2022, à 15H00, en l'église Notre Dame des Grandes Ventes.

La crémation aura lieu au crématorium de Rouen le mercredi 5 janvier 2022, à 10H15.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciement.

**Libération**

Vous organisez un colloque, un séminaire, une conférence...

Contactez-nous

**Réservations et insertions**

**la veille de 9h à 11h pour une parution le lendemain**

Tarifs : 16,30 € TTC la ligne  
Forfait 10 lignes : 153 € TTC pour une parution  
15,30 € TTC la ligne suppl. abonnée et associations : -10%

**Tél. 01 87 39 84 00**

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes par e-mail : [carnet-libe@teamedia.fr](mailto:carnet-libe@teamedia.fr)

**01 87 39 84 00**  
carnet-libe@teamedia.fr  
La reproduction de nos petites annonces est interdite